

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1846.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Alexis-Joseph Huyaux, fabricant de bas à Mo- mignies, province de Hainaut.

(Voir le N^o 293, session 1843-1844 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Par pétition en date du 18 juillet 1844, le sieur Huyaux a demandé la naturalisation ordinaire.

Né à Ohain, département du Nord (France), le 16 floréal an V, le pétitionnaire habite la Belgique depuis environ vingt ans, et y a épousé Anne-Marie Roger, belge de naissance.

Le pétitionnaire vit dans l'aisance; il est propriétaire de plusieurs immeubles et possède en commun avec des associés, une filature de laine à la mécanique, située à Maêne; il est fabricant de bas de son métier et il exerce le commerce de bonneterie sur une grande échelle; par son industrie il procure de l'ouvrage à un grand nombre d'ouvriers belges.

La conduite du pétitionnaire est irréprochable et il jouit de l'estime et de la considération des habitants de son canton.

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

Dans sa séance du 28 février 1845, la Chambre des Représentants l'a prise en considération à la majorité de 40 suffrages contre 8.

CHRISTYN Comte DE RIBAU COURT, Rapporteur.